



Cercle des Amis du Chartreux

Club de race du Chartreux officiel
affilié aux fédérations

www.amisduchartreux.com



Cercle des Amis du Chartreux



AGO 2018 par consultation électronique

Rapport moral Pour l'année 2017

Chers amis membres du CAC,

L'année 2017 se solde tout-à-fait positivement pour notre club. En effet, le nombre de nos adhérents est stable (59 en fin d'exercice 2017, 49 aujourd'hui, à mi-année), ce qui démontre une fois de plus la vitalité du CAC. Une majeure partie de nos anciens adhérents nous restent fidèles année après année et nous accueillons régulièrement de nouveaux qui remplacent ceux qui nous quittent, selon la loi inéluctable du renouvellement...

A la question cruciale « le CAC doit-il choisir d'appartenir exclusivement au LOOF ou à la FIFé », et suite aux pressions très fortes subies par les représentants du club aux assemblées générales de l'une et de l'autre fédérations, nous avons tenté d'expliquer aux divers protagonistes que le CAC compte des adhérents qui suivent l'un ou l'autre des circuits, et qu'il était de notre devoir de défendre et représenter les uns comme les autres... Pas question de renier nos adhérents « exclusivement LOOF », mais pas question non plus de renier nos adhérents « exclusivement FIFé » !

Il a donc été décidé, afin d'éviter l'exclusion de l'une ou de l'autre des deux fédérations auxquelles nous sommes affiliés, de proposer, dans un premier temps, une modification de nos statuts (qui fait l'objet de la résolution extraordinaire n° 2). Soulignons à ce propos que cette modification est identique à celle de l'Alpha Club du Chartreux, nous nous sommes accordés avec son président pour soumettre la même proposition que lui, celle-ci ayant été acceptée par le CA de la FFF et le CA du LOOF ! Nous sommes donc assurés d'avoir le même résultat...

Conscient toutefois de l'à-peu-près de cette solution, et en accord avec Madame LUCIANO qui m'en a fait la proposition, nous souhaitons dans un second temps vous soumettre, d'ici la fin de l'année, le projet d'une création de la « branche internationale » du CAC, baptisé CACIB (Cercle des Amis du Chartreux Internationalement Bleu), soit un club séparé (et néanmoins reflet du CAC à l'international), qui serait affilié exclusivement à la FFF/FIFé, le CAC restant, lui, exclusivement LOOF. Nos adhérents auraient le choix d'adhérer à l'un ou à l'autre, voire aux deux (dans ce cas avec cotisation nulle pour le second), selon ses choix et affinités pour tel ou tel parcours. Si nos adhérents sont d'accord (c'est l'objet de la résolution extraordinaire n°1), nous allons donc nous atteler à l'édification de ce CACIB, avec élaboration de ses statuts (identiques à ceux du CAC, hormis qu'à la place du sigle LOOF, ce sera celui de la FFF qui apparaîtra) et élection d'un bureau autour de Madame

LUCIANO. Celle-ci quittera donc le CA du CAC pour se consacrer à celui du CACIB. Vous comprendrez donc la nécessité de nouvelles candidatures, au CAC comme au CACIB, afin de réaliser ce projet, nécessaire au vu de la crise engendrée par le différent entre le LOOF et la FFF, et dont les clubs de race sont les premiers à pâtir sans avoir voix au chapitre...

En 2017, afin de répondre aux souhaits de nos divers adhérents, qui, selon leur affinité pour tel ou tel parcours LOOF, FIFé, TICA, CFA, le CAC a organisé, outre ses traditionnelles spéciales d'élevage LOOF (Toulouse) et spéciale FIFé (Castets), une spéciale TICA (à Toulouse en association avec celle du LOOF), et une spéciale CFA début 2018 à Cluny. Sans être aussi flamboyantes (par le nombre de participants) que par le passé, ces diverses spéciales ont néanmoins été fort appréciées et réussies. Nous comptons renouveler ces expériences (avec de nouvelles surprises...) dans l'année qui vient. N'oubliez déjà pas de noter dans vos agendas les deux prochains rendez-vous de la fin de l'année calendaire 2018 : la spéciale FIFé le 8 septembre 2018 à Castets (club organisateur : CCSA), la spéciale d'élevage LOOF le 10 octobre à Orléans (club organisateur : AFPL). Nous vous reparlerons plus tard de deux autres projets pour 2019, l'un dans le Nord, l'autre dans l'Est de la France, afin de mieux couvrir le territoire et nous rapprocher de ceux d'entre vous qui habitent ces régions...

Dans sa démarche volontaire de collaboration avec le LOOF, le CAC a soutenu le SQR, en organisant plusieurs séances de conformité tout au long de l'année, en incitant ses adhérents à y participer et à participer à la spéciale d'élevage. Le bilan est satisfaisant : 37 (39 en 2016) certificats de conformité ont transité par le CAC, soit plus de 63% du total des conformités en chartreux en 2017, justifiant largement la quote-part de 450€ rétrocédée par le LOOF au CAC pour sa collaboration au SQR.

Le CAC a également activement participé au Salon International de l'Agriculture, avec 100% des chartreux présents appartenant à des adhérents du club. Pour la première fois, les chats participaient au Concours Général Agricole et le premier prix est revenu à une chatte chartreuse, dont nous tairons ici le nom et celui de sa propriétaire, mais que tout le monde connaît fort bien!

En conclusion, malgré une évidente bonne santé (toutes les données, chiffres et succès, le prouvent), le CAC s'est retrouvé pris au piège dans la tourmente et nous devons prendre des mesures qui permettent de surmonter la crise. La création du CACIB (projet 2019), frère jumeau à l'international du CAC, nous permettra, nous l'espérons, de répondre à la fois aux exigences des fédérations (aujourd'hui opposées, mais pour combien de temps ?) et peut-être aux aspirations de nos adhérents de tous bords. Nous comptons sur votre soutien pour nous accompagner dans cette nouvelle aventure, tout comme nous comptons sur vous pour que le chartreux soit bien représenté en 2019 au concours général agricole et dans nos différentes spéciales. La visibilité crée l'envie, et plus nous promovons le chartreux, plus nous convainquons de futurs propriétaires.

2008-2018 : 10 ans que le CAC est né, cela se fête. Une jolie surprise attend tous ceux d'entre vous qui viendront participer à l'une de nos spéciales !

Félinement et « chartreusement » vôtre,

Stéphane Monnier

Président du CAC